

## Enseignement de la musique Lycée René Cassin Bayonne

### Enseignement optionnel

2de, 1<sup>ère</sup> et Tle



### Enseignement de spécialité

1<sup>ère</sup> et Tle



Sentir  
Comprendre  
Apprendre  
Partager

### Idées reçues

Pour suivre la spécialité musique, il faut :

- Savoir jouer d'un instrument
- Aimer la musique
- Connaître le solfège
- Avoir des capacités d'écoute
- Écouter souvent de la musique classique
- Chanter juste
- Être curieux
- Être ouvert d'esprit
- Avoir des qualités d'analyse

*L'enseignement de la musique au lycée se veut ouvert à tous les élèves issus de 3e et se place dans la continuité de l'enseignement de l'éducation musicale et du chant choral au collège.*

La musique c'est une envie, une passion, une découverte... mais aussi :

- Des savoirs (culture artistique)
- Un savoir-faire (pratique vocale et instrumentale)
- Un savoir-vivre (partager ses idées, jouer ensemble)

*Le lycée possède aussi une chorale dans laquelle chantent élèves et adultes du lycée*

## OUVERTURE CULTURELLE

Des pratiques vocales instrumentales  
d'interprétation et de création

des activités d'écoute musicale  
pour développer la culture

des concerts PAR les élèves  
des concerts POUR les élèves  
des rencontres avec des artistes



[musiquelyceecassin@gmail.com](mailto:musiquelyceecassin@gmail.com)



## Ce qu'il faut savoir ...

Pour s'inscrire en section musique au lycée René Cassin: aucun niveau musical n'est exigé !



### L'OPTION FACULTATIVE EN SECONDE, 1RE ET TERMINALE :

- C'est **3h / semaine - en contrôle continu : 2h de cours pour chaque niveau et 1h de chorale tous ensemble**
- Le programme d'enseignement est articulé autour de 2 champs de questionnement mis en oeuvre autour de projets : *La place de la musique dans la société contemporaine et la diversité des langages et des techniques de la création musicale*



### L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE EN 1RE ET TERMINALE :

- C'est **4H en 1re et 6h en Terminale - coefficient 8 ou 16**
- L'enseignement de spécialité de musique apporte une formation complète en développant les compétences nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective, en affinant la technique, en enrichissant la culture musicale et artistique du passé et du présent relevant de diverses cultures et de divers styles.

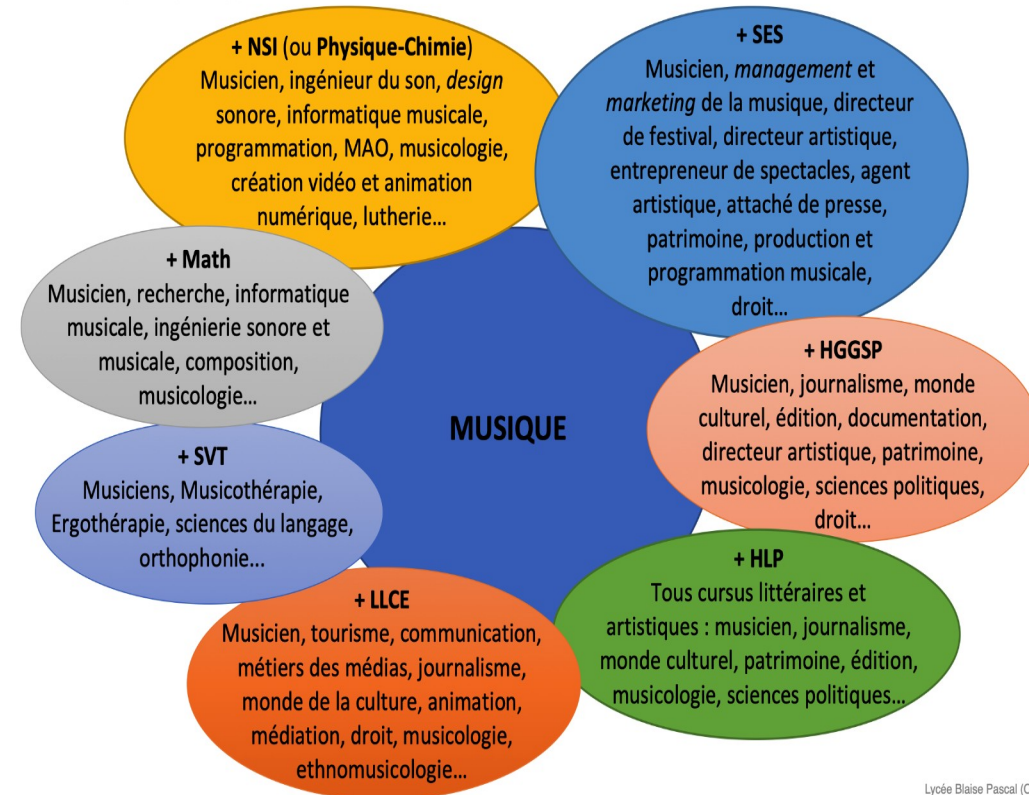
**Le lycée possède des instruments (pianos, claviers, guitares, guitares électriques, basse, batterie, percussions, du matériel de sonorisation). En plus de la salle de cours, deux studios sont mis à la disposition des élèves de la section musique pour un travail en autonomie.**

**La salle de musique est également accessible aux élèves en dehors des heures de cours.**

**La section musique du lycée René Cassin est engagée dans de nombreux partenariats qui donnent l'occasion aux élèves de travailler en compagnie de professionnels de la musique (artistes, médiateurs culturels, ...), de découvrir des métiers de la musique et des lieux de diffusion culturelle, d'assister à de nombreux spectacles.**

## *Et après le bac ?*

TERMINALE : Binômes de spécialités (avec musique)



**L'option musique en lycée permet d'intégrer de multiples formations supérieures, d'apporter une singularité au profil du futur étudiant et de l'inscrire dans un univers réaliste d'études et de voies professionnelles.**